



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

associations de jeunesse et d'éducation

Question écrite n° 35712

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur le devenir des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Lesdites structures participent indéniablement à une élaboration réussie des politiques de jeunesse, dans des domaines tels que la culture, les loisirs, la solidarité, les échanges internationaux... Cependant, elles sont en proie actuellement à des difficultés sans précédent, les politiques de soutien à la vie associative ayant été significativement minorées par le Gouvernement. Or, les associations de jeunesse peuvent être un complément précieux à l'enseignement dispensé à l'école, mais faute de véritables moyens mis à leur disposition, elles voient leurs fondements et leurs finalités extrêmement fragilisés : les politiques relatives à la jeunesse risquent dans l'avenir de perdre leur richesse, leur cohérence et leur densité, dans ces conditions. En conséquence, il souhaite recueillir son sentiment à ce sujet.

Texte de la réponse

Dans une conjoncture économique et budgétaire tendue, le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche a veillé, en 2003, à sauvegarder l'essentiel des crédits consacrés aux associations de jeunesse et d'éducation populaire. Le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative est pleinement conscient du rôle essentiel joué par ces associations dont il a tenu à recevoir personnellement ou à faire recevoir par son cabinet, les responsables nationaux. Dans un contexte encore marqué par de fortes contraintes, Il s'attachera cette année, à préserver au maximum les aides de toute nature qui leur sont accordées. Ainsi, il sera procédé en 2004 à la réattribution d'une partie significative des postes FONJEP, dont le gel avait été décidé en juillet 2003. Les décisions seront prises en concertation avec ces associations, dans le cadre d'un partenariat qu'il souhaite renforcer.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35712

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 2004, page 1974

Réponse publiée le : 27 juillet 2004, page 5850